

Légende réglementaire

Représentation schématique du degré d'utilisation du sol par lot ou îlot

	LOT/ILOT				Surface du lot / le filot (ares)
	75m²	max.	min.	max.	
Surface d'emprise au sol (m2)	max.		min.	max.	Surface constructible brute (m2)
Surface du scellement du sol (m2)	max.		min.	max.	Type et nombre de logements
Type de toiture	T1 15°	max.	min.	max.	Nombre de niveaux
Type, disposition et nombre des constructions					Hauteur des constructions (m)

Légende graphique PAP

Délimitation du PAP et des zones du PAG

- Délimitation du PAP
- Délimitation des différentes zones du PAG

Nombre de niveaux

- I, II, III, ... Nombre de niveaux pleins
- +1,2,... R Nombre d'étage en retrait
- +1,2,... C Nombre de niveaux sous combles
- +1,2,... S Nombre de niveaux en sous-sol

Hauteur des constructions

- hc-x Hauteur à la corniche de x mètres
- ha-x Hauteur à l'acrotère de x mètres
- hf-x Hauteur au faite de x mètres

Types, dispositions et nombre des constructions

- x-mi x maisons isolées
- x-mj x maisons jumelées
- x-mb x maisons en bande

Types et nombre de logements

- x-u x logements de type unifamilial
- x-b x logements de type bifamilial
- x-c x logements de type collectif

Formes de toiture

- tp Toiture plate
- tx Toiture à x versant, degré d'inclinaison
- Orientation faîtage

Gabarit des immeubles (plan/coupes)

- Alignement obligatoire constructions destinées au séjour prolongé
- Limites de surfaces constructibles pour construction destinées au séjour prolongé
- Alignement obligatoire pour dépendances
- Limites surfaces constructibles pour dépendances
- Limites surfaces constructibles pour constructions souterraines
- Limites surfaces constructibles pour avant-corps

Délimitation des lots / parcelles:

- Lot projeté
- Îlot projeté
- Terrains cédés au domaine public communal

Degré de mixité des fonctions

- Pourcentage minimal en surface construite brute à dédier au logement par construction
- Pourcentage minimal et maximal en surface de construction brute de logement par construction
- Pourcentage obligatoire en surface construite brute de logement par construction

Espaces extérieurs privés et publics

- EVp Espace vert privé
- EVP Espace vert public
- AJL Aires de jeux ouverte au public
- Espace extérieur pouvant être scellé
- Voie de circulation motorisée
- Espace pouvant être dédié au stationnement
- Chemin piéton / piste cyclable / zone piétonne
- Voie de circulation de type zone résidentielle ou zone de rencontre
- Surface piétonne ou zone verte du projet (plantation permises)

Plantations et murets

- Arbre à moyenne ou haute tige projeté / Arbre à moyenne ou haute tige à conserver
- Haie projetée / Haie à conserver
- Muret projetée / Muret à conserver

Servitudes

- Servitude de type urbanistique
- Servitude écologique
- Servitude de passage
- Élément bâti ou naturel à sauvegarder

Infrastructures techniques

- Rétention à ciel ouvert pour eaux pluviales
- Canalisation pour eaux pluviales
- Canalisation pour eaux usées
- Canalisation pour eaux mixtes
- Fossé ouvert pour eaux pluviales

Courbes de niveaux

- Terrain existant
- Terrain remodelé

Les éléments en gris n'apparaissent pas sur le présent plan

Légende complémentaire

- Limites surfaces constructibles pour construction au rez-de-chaussée
- Alignement obligatoire au rez-de-chaussée
- Alignement obligatoire aux étages
- Entrée parking
- Surface scellée par des constructions souterraines et couvertes de terre végétale
- Hauteur à l'acrotère de la dépendance de x mètres
- Niveau projeté de référence pour les constructions à l'axe de la voirie



PARTIE GRAPHIQUE - 1/500

LOT 1	1477	33,2562 ares
1532	3-mi	27-c
tp	ha 1 - 12 m	1S+II+1R

LOT 2	945	9,6854 ares
392	1-mi	10-c
tp	ha 1 - 8,5 m	1S+II+1R

LOT 3	200	6,0996 ares
295	1-mi	400
12 35°	hc - 7,5 m	1S+II+1C

LOT 4	200	7,1499 ares
295	1-mi	400
12 35°	hc - 7,5 m	1S+II+1C

LOT 5	80	2,2042 ares
103	1-mb	225
12 35°	hc - 7,5 m	1S+II+1C

LOT 6	75	1,61 ares
96	1-mb	210
12 35°	hc - 7,5 m	1S+II+1C

LOT 7	75	1,61 ares
96	1-mb	210
12 35°	hc - 7,5 m	1S+II+1C

LOT 8	80	2,2290 ares
103	1-mb	225
12 35°	hc - 7,5 m	1S+II+1C

LOT 9	165	4,3691 ares
198	1-mb	455
tp	ha - 4,5 m	1S+II+1C

LOT 10	141	2,9880 ares
171	1-mb	387
tp	ha - 4,5 m	1S+II+1C

LOT 11	165	4,4009 ares
198	1-mb	455
tp	ha - 4,5 m	1S+II+1C

LOT 12	139	4,3559 ares
209	1-mi	390
12 35°	hc - 8,5 m	1S+II+1C

LOT 13	165	5,8505 ares
235	1-mi	360
12 35°	hc - 8,5 m	1S+II+1C

LOT 14	128	2,9678 ares
177	1-mi	285
12 35°	hc - 8,5 m	1S+II+1C

LOT 15	128	2,92 ares
177	1-mi	285
12 35°	hc - 8,5 m	1S+II+1C

LOT 16	164	3,9187 ares
226	1-mi	367
tp	ha - 4,5 m	1S+II+1R

LOT 17	164	3,8958 ares
226	1-mi	367
12 35°	hc - 4,5 m	1S+II+1C

LOT 18	604	10,2592 ares
461	1-mi	1533
tp	ha 1 - 11 m	2-c

LOT S1	-	0,1485 ares
15	-	-
-	-	-

LOT S2	-	0,1485 ares
15	-	-
-	-	-

LOT S3	-	0,1485 ares
15	-	-
-	-	-

LOT S4	-	0,1485 ares
15	-	-
-	-	-



MO :
SERREHO SARL
63-65 rue de Merl
L-2146 Luxembourg

PROJET :
PAP NOUVEAU QUARTIER " GeierbiERG"
rue Pessendall
L-3363 Leudelange

OBJET :
Partie graphique - PLAN

MODIFICATIONS :

Ind	Date

UMA

Urban Management Architecture

UMA Architectes S.à.R.L.
Rue de la Gare 10
L-1411 Luxembourg
Tél: +352 20 00 00 00
Fax: +352 20 00 00 00

UMA Architectes S.à.R.L.
Rue de la Gare 10
L-1411 Luxembourg
Tél: +352 20 00 00 00
Fax: +352 20 00 00 00

UMA Architectes S.à.R.L.
Rue de la Gare 10
L-1411 Luxembourg
Tél: +352 20 00 00 00
Fax: +352 20 00 00 00

PLAN N°:
1089-250423_PAP NQ-PG_Plan

DATE :
23/04/2025

REV :

ECHELLE :
1/500